

Qu'est-ce que le futur antérieur?

- Le futur antérieur marque l'antériorité d'une action par rapport à une autre dans le futur.
- Il peut exprimer une probabilité, une supposition ou présenter un fait comme accompli et certain par rapport à un moment du futur.

Exemples :

Quand j'aurai fini mon travail je viendrai te voir. (Antériorité)

Je suppose qu'il aura déjà fini son dessert quand nous arriverons.

(Supposition)

J'aurai fini mon travail dans une heure. (Fait accompli et certain dans le futur)

Comment conjuguer les verbes « faire, dire et venir » au futur antérieur?

- C'est un temps composé formé avec l'auxiliaire être ou avoir au futur simple et du participe passé du verbe.
- « Faire », « dire » et « venir » sont des verbes du 3^{ème} groupe.
- Le participe passé suit les règles d'accord quand il est conjugué avec l'auxiliaire être. C'est le cas du verbe « venir ».

Le verbe « faire » :

J'aurai fait

Tu auras fait

Il/elle/on aura fait

Nous aurons fait

Vous aurez fait

Ils/elles auront fait

Le verbe « dire » :

J'aurai dit

Tu auras dit

Il/elle/on aura dit

Nous aurons dit

Vous aurez dit

Ils/elles auront dit

Le verbe « venir » :

Je serai venu(e)

Tu seras venu(e)

Il/elle/on sera venu(e)

Nous serons venu(e)s

Vous serez venu(e)s

Ils/elles seront venu(e)s